

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 09966

Numéro SIREN : 801 906 959

Nom ou dénomination : 3 PLACE SAINT MICHEL

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2019 sous le numéro de dépôt 53378

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS 3 PLACE SAINT MICHEL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise 17 RUE D'ORLEANS 92200 NEUILLY SUR SEINE		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET* 8 0 1 9 0 6 9 5 9 0 0 0 2 9		Néant *	
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 1 8	
		Brut 1 Amortissements, provisions 2 Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC
	Frais d'établissement *	CX	CQ
	Frais de développement *	AF	AG
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI
	Fonds commercial (1)	AJ	AK
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN	AO
	Terrains	AP	AQ
	Constructions	AR	AS
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU
Autres immobilisations corporelles	AV		
Immobilisations en cours	AX		
Avances et acomptes	CS		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CU		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	BB		
Autres participations	BD		
Créances rattachées à des participations	BF		
Autres titres immobilisés	BH		
Prêts			
Autres immobilisations financières *			
TOTAL (II) BJ			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	BM
	Matières premières, approvisionnements	BN	BO
	En cours de production de biens	BP	BQ
	En cours de production de services	BR	BS
	Produits intermédiaires et finis	BT	BU
	Marchandises	BV	BW
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY
	Créances	BZ	CA
	Clients et comptes rattachés (3)*	CB	CC
	Autres créances (3)	CD	CE
DIVERS	CF	CG	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CH	CI	
Disponibilités	CJ	CK	
Charges constatées d'avance (3) *	CW		
TOTAL (III)	CM		
Comptes de régularisation	CN		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CO	IA	
Primes de remboursement des obligations (V)			
Écarts de conversion actif * (VI)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE
17 DEC. 2019
DEPOT N° 53378.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
66, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tel: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 50 44

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Détail des Comptes

SAS 3 PLACE SAINT MICHEL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 11.42

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2018	Net N-1 31/12/2017	Variation En valeur	En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
En cours de production de biens	31 464 673,12		31 464 673,12	28 503 893,80	2 960 779,32	10,39
311000 STOCK	31 464 673,12		31 464 673,12	28 503 893,80	2 960 779,32	10,39
Créances						
Clients et comptes rattachés	109 188,30		109 188,30	45 835,87	63 352,43	138,22
410STP CLIENT SAS ST PERES	3 755,55		3 755,55	3 755,55		
411003 CLIENT SAS 40 S P (LOYER)	14 400,00		14 400,00		14 400,00	
418100 CLIENTS FAE	91 032,75		91 032,75	42 080,32	48 952,43	116,33
Autres créances	160 854,34		160 854,34	347 203,32	-186 348,98	-53,67
401ADA FOURN/ADANETT				980,00	-980,00	-100,00
401GIL GILBERT JEUNE	13 366,90		13 366,90		13 366,90	
401SEC SECURI BAT	1 440,00		1 440,00		1 440,00	
445660 TVA DEDUCTIBLE	13 265,36		13 265,36	20 192,24	-6 926,88	-34,30
445670 CREDIT DE TVA A REPORTER	2 111,00		2 111,00	266 488,00	-264 377,00	-99,21
445830 REMBOURSEMENT DE TVA	65 000,00		65 000,00		65 000,00	
445860 TVA A RECUPERER FNP	13 756,00		13 756,00	8 628,00	5 128,00	59,43
467000 DCD/CPT 85514 0001 ACQ	999,08		999,08	999,08		
467100 DCD/FAY ET CIE (GERANCE)	5 000,00		5 000,00		5 000,00	
467200 AVANCE GREFFE/TGI /EXPE				4 000,00	-4 000,00	-100,00
467300 DCD M ₁ KLEPPING AVANCE	45 916,00		45 916,00	45 916,00		
Divers						
Disponibilités	27 503,95		27 503,95	98 575,78	-71 071,83	-72,10
512010 BPVF CPT CCT 3122153725	3 082,43		3 082,43	28 883,03	-25 800,60	-89,33
512100 BPVF CPT 3092117356068	24 421,52		24 421,52	69 692,75	-45 271,23	-64,96
COMPTES DE RÉGULARISATION						
TOTAL (III)	31 762 219,71		31 762 219,71	28 995 508,77	2 766 710,94	9,54
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	31 762 219,71		31 762 219,71	28 995 508,77	2 766 710,94	9,54

Thierry MOREL ET ASSOCIÉS
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 35 50 04 Fax: 02 37 36 72 44

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2019

Désignation de l'entreprise		SAS 3 PLACE SAINT MICHEL		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA			10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			(642 886)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			(1 001 293)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL			(1 634 179)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			28 017 500
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			4 998 709
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			362 249
	Dettes fiscales et sociales	DY			13 223
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			4 717
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC			33 396 399	
(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			31 762 220	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			5 293 456
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			28 017 500

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
 S.A. d'Expertise Comptable
 et de Commissariat aux Comptes
 56, rue du Grand Faubourg
 28000 CHARTRES
 Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 50 04

Détail des Comptes

SAS 3 PLACE SAINT MICHEL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 11.42

Bilan Passif (2051)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2018	31/12/2017	En valeur	En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	10 000,00	10 000,00	0,00	
101001 CAPITAL SAS MIRUJEST 100 %	10 000,00	10 000,00		
Report à nouveau	-642 886,22	-135 992,34	-506 893,88	-372,74
119000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-642 886,22	-135 992,34	-506 893,88	-372,74
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 001 292,66	-506 893,88	-494 398,78	-97,53
TOTAL (I)	-1 634 178,88	-632 886,22	-1 001 292,66	-158,21
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès établ. de crédits	28 017 500,30	24 532 242,33	3 485 257,97	14,21
512000 BPVF PROMO N°3121747345832	23 499 999,84	23 500 000,00	-0,16	
512030 BPVF CPTÉ PROMO 31217473847 29	4 371 957,99	906 967,07	3 464 990,92	382,04
518600 INTERETS COURUS	145 542,47	125 275,26	20 267,21	16,18
Emprunts et dettes financières divers	4 996 709,47	4 926 156,36	72 553,09	1,47
165010 DG AU SAINT SEVERIN MAURAS	37 692,97	37 692,97		
165020 DG GIBERT JEUNE RIVE GAUCHE	13 699,09	13 699,09		
165070 DG BBA AUDIT EXPERTISE CONSEIL	25 659,80	25 012,14	647,66	2,59
165080 DG SCM SAINT MICHEL 3-2		17 238,98	-17 238,98	-100,00
165090 DG HERZOG THIERRY		6 707,76	-6 707,76	-100,00
165120 DG GIBERT JEUNE RIVE GAUCHE	8 238,15	8 238,15		
165130 DG OTTINGER DIDIER		2 200,00	-2 200,00	-100,00
165140 DG MAROUBY ISABELLE		2 439,18	-2 439,18	-100,00
165150 DG MARINO GASPARE	152,45	152,45		
455200 CCT SAS MIRUJEST	4 842 393,86	4 766 307,07	76 086,79	1,60
455201 INT CCT MIRUJEST	70 873,15	46 468,59	24 404,56	52,52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	362 248,82	159 931,86	202 316,96	126,50
401AYS AY SELARL	70,74	723,01	-652,27	-90,22
401DBA DB AUDIT	12 024,00		12 024,00	
401DGM FOURN/DGM & ASSOCIES		46 200,00	-46 200,00	-100,00
401EDF EDF	102,32		102,32	
401FDM FOURN/FDM	2 156,85	2 156,85		
401FER FERN ENERGIES	10 035,31		10 035,31	
401FIN FINANCIERE DES QUATRES RIVES	7 500,00	30 000,00	-22 500,00	-75,00
401JBL FOURN/JBL		16 800,00	-16 800,00	-100,00
401KON KONE	120,00		120,00	
401MOR THIERRY MOREL ASSOCIES		3 744,00	-3 744,00	-100,00
401SAL FOURN/SCP HENRI S	7 080,00		7 080,00	
401SMA FOURN/SMAD & ASSOCIES		7 560,00	-7 560,00	-100,00
408ADA FNP ADANET	980,00	980,00		
408CAC MOREL CAC FNP	7 488,00	3 744,00	3 744,00	100,00
408DB FNP DB AC 2016	12 048,00	12 024,00	24,00	0,20
408FSH FNP FSH	42 000,00	18 000,00	24 000,00	133,33
408PSM FNP PLACE ST MICHEL INTERETS	239 643,60		239 643,60	
408SLU FNP SLU	21 000,00	18 000,00	3 000,00	16,67
Dettes fiscales et sociales	13 223,20	10 064,42	3 158,78	31,39
445710 TVA COLLECTEE		7 299,94	-7 299,94	-100,00
445717 TVA COLLECT+E 20 %	2 400,00		2 400,00	
445871 TVA COLLECTEE FAE	10 823,20	2 764,48	8 058,72	291,51
Autres dettes	4 716,80		4 716,80	
467200 AVANCE GREFFE/TGI /EXPERT	4 716,80		4 716,80	
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL (IV)	33 396 398,59	29 628 394,99	3 768 003,60	12,72
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	31 762 219,71	28 995 508,77	2 766 710,94	9,54

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
86, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tel: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 50 04

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS 3 PLACE SAINT MICHEL					Néant ☐ *		
		Exercice N				Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services*	FG	550 765	FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	550 765	FK		FL	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	
	Salaires et traitements*					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA
		- dotations aux provisions					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (6)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Détail des Comptes

SAS 3 PLACE SAINT MICHEL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 11.42

Compte de Résultat (2052)				
	Net 31/12/2018	Net N-1 31/12/2017	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de services	550 764,80	817 452,10	-266 687,30	-32,62
706000 LOYERS S P	12 000,00		12 000,00	
708300 LOYERS PLACE ST MICHEL SANS TV	207 038,25	382 595,74	-175 557,49	-45,89
708310 LOYERS PLACE ST MICHEL AVEC TV	331 726,55	434 856,36	-103 129,81	-23,72
Chiffres d'affaires nets	550 764,80	817 452,10	-266 687,30	-32,62
Production stockée		6 000,00	-6 000,00	-100,00
713100 LOCATION A ST PERES		6 000,00	-6 000,00	-100,00
Autres produits	2,49	0,56	1,93	344,64
758000 DIF DE REGLEMENTS	2,49	0,56	1,93	344,64
Total des produits d'exploitation (I)	550 767,29	823 452,66	-272 685,37	-33,11
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation de stock (marchandises)	-2 960 779,32		-2 960 779,32	
603700 VARIATION DU STOCK	-2 960 779,32		-2 960 779,32	
Achat mat. 1ère et autres appro.	2 867 729,32	589 285,02	2 278 444,30	386,65
601300 INDEMNITES EVICTION 3 PLACE ST	2 465 000,00	114 700,00	2 350 300,00	2049,08
601500 TRAVAUX 3 PLACE ST MICHEL	242 108,83	100 003,59	142 105,24	142,10
601600 AMENAGEMENT 3 PL ST MICHEL	1 931,83	44 181,43	-42 249,60	-95,63
601700 HONORAIRES PRIX DE REVIENT.	158 688,66	330 400,00	-171 711,34	-51,97
Variation de stock (mat. 1ère et autre appro.)		-744 685,02	744 685,02	100,00
603000 VARIATION DES STOCKS		-744 685,02	744 685,02	100,00
Autres achats et charges externes	462 856,23	671 820,15	-208 963,92	-31,10
604000 ACHATS ETUDES ET PRESTATIONS	93 050,00	155 400,00	-62 350,00	-40,12
606100 EDF	1 300,64		1 300,64	
606200 GAZ	453,10		453,10	
606300 FOURNITURES ENTRETIEN PETITS E	1 140,77	68,11	1 072,66	1574,89
611100 SLU CHARGES COMMUNES	2 500,00	15 000,00	-12 500,00	-83,33
611200 FSH CHARGES COMMUNES	20 000,00	15 000,00	5 000,00	33,33
614000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	83 583,01	96 240,65	-12 657,64	-13,15
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 164,24		1 164,24	
615600 MAINTENANCE	100,00		100,00	
622600 HONORAIRES		172 520,00	-172 520,00	-100,00
622610 HONORAIRES JURIDIQUES	3 716,00		3 716,00	
622620 HONORAIRES COMPTABLE	13 160,00		13 160,00	
622630 HONORAIRES CAC	3 115,00	5 240,00	-2 125,00	-40,55
622640 HONORAIRES DE GESTION	10 585,40		10 585,40	
622700 FRAIS D'ACTES	172,84	800,03	-627,19	-78,40
625000 MISSIONS RECEPTIONS	57,38	569,46	-512,08	-89,92
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	208,00		208,00	
626000 FRAIS POSTAUX ET DE T+L+COMM.		56,08	-56,08	-100,00
626100 TELEPHONE INTERNET	635,36		635,36	
627000 SERVICES BANCAIRES	17 025,62	36,95	16 988,67	45977,46
627100 COM ENGAGEMENT	190 611,10	190 611,10		
627150 COM ENGAGEMENT PRET ACCPT	20 277,77	20 277,77		
Impôts, taxes et versements assimilés	38 439,00	38 055,00	384,00	1,01
635000 TAXES DE BALAI	2 893,00		2 893,00	
635100 TAXE FONCIERE	35 546,00	13 039,00	22 507,00	172,61
635120 TAXES FONCIERES		24 850,00	-24 850,00	-100,00
635150 CRL		166,00	-166,00	-100,00
Dotation d'exploitation				
Autres charges	1,33		1,33	
658000 DIF DE REGLEMENTS	1,33		1,33	
Total des charges d'exploitation (II)	408 246,56	554 475,15	-146 228,59	-26,37
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	142 520,73	268 977,51	-126 456,78	-47,01
Opérations en commun				

Détail des Comptes

SAS 3 PLACE SAINT MICHEL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 11.42

Compte de Résultat (2052)				
	Net 31/12/2018	Net N-1 31/12/2017	Variation	
			En valeur	En %
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	38 000,00		38 000,00	
763800 REFACTURATION INTERETS	38 000,00		38 000,00	
Total des produits financiers (V)	38 000,00		38 000,00	
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	1 181 813,39	775 871,39	405 942,00	52,32
661600 INTERETS COMPTES PROMOTION	544 496,64	486 952,60	57 544,04	11,82
663000 INT CCT	70 873,15	60 918,79	9 954,36	16,34
663200 INTERETS EMPRUNT OBLIGATAIRE R	566 443,60	228 000,00	338 443,60	148,44
Total des charges financières (VI)	1 181 813,39	775 871,39	405 942,00	52,32
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-1 143 813,39	-775 871,39	-367 942,00	-47,42
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	-1 001 292,66	-506 893,88	-494 398,78	-97,53

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 35 50 04 Fax: 02 37 35 50 04

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise		SAS 3 PLACE SAINT MICHEL		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	588 767	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 590 060	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(1 001 293)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *			HP	
		- Crédit - bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6	
		obligatoires			A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Thierry MONEL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Foubourg
28000 CHARTRES

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Détail des Comptes
SAS 3 PLACE SAINT MICHEL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 17/05/19

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 11.42

Compte de Résultat (2053)				
	Net 31/12/2018	Net N-1 31/12/2017	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	588 767,29	823 452,66	-234 685,37	-28,50
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 590 059,95	1 330 346,54	259 713,41	19,52
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	-1 001 292,66	-506 893,88	-494 398,78	-97,53

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 50 44

SAS 3 PLACE SAINT MICHEL
au capital de 10 000 euros
Siège social : 17, rue d'Orléans 92200 Neuilly sur Seine
RCS NANTERRE B 801 906 959

ANNEXE AU BILAN CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 dont le total est de 31 762 220 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte nette de 1 001 293 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 25 Avril 2019 par le Président.

REGLES GENERALES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (règlement de l'ANC n°2014-03) approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au J.O. le 15 octobre 2014.

Ce règlement a été modifié, notamment par les règlements suivants :

- Le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 approuvé par arrêté du 4 décembre 2015 relatif notamment à la définition du fonds commercial, l'évaluation des actifs corporels et incorporels postérieurement à leur date d'acquisition, le mali technique de fusion ;
- Le règlement ANC n°216-07 du 4 novembre 2016 approuvé par arrêté du 26 décembre 2016. »

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Constructions	20 ans
- Agencements et aménagements des constructions	20 ans
- Installations industrielles	10 ans
- Matériel et outillage	10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier de bureau	5 ans
- Autres	3 ans

La société ne possède aucune immobilisation corporelle.

Option de traitement des charges financières

Option non prise

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

La société a inscrit en stock le prix de revient de l'immeuble dont le sous sol rez dz chaussée et er étagz sont destinés à être cédé en 2019 à une Compagnie d'assurances, les 2ème au 6ème étage a être transformés en Hotel. Au 31 décembre 2018 la valeur du stock était de 31 464 673,12 Euros.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les clients (locataires) règlent fin de mois et les Fournisseurs à 30 jours fin de mois

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en Banque ou en Caisse ont été enregistrées pour leur valeur nominale.

ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES

1. emprunts destinés à financer l'acquisition de l'immeuble et des divers éléments du prix de revient
2. Effets portés à l'escompte : néant
3. Cautions données : néant

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Caution de la société SAS MIRUJEST

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Pas de filiales

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
55, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 50 01

DIRIGEANTS

Monsieur Stéphane UZAN est Président non rémunéré de la Société.

CAPITAL SOCIAL

Il est détenu en totalité par la SAS MIRUJEST filiale à 50 % de la SAS FONCIERE SAINT HONORE.

CHANGEMENT DE METHODES

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE LIE

AUX CHANGEMENTS DE REGLEMENTATION

Les nouvelles dispositions comptables du règlement du 2002-10 et 2003-07 du CRC sur les amortissements et les dépréciations ont été appliquées. L'incidence sur l'exercice 2018 du changement de réglementation est sur les capitaux propres de 0,00 € et sur le résultat de l'exercice de 0,00 €.

Le passage aux nouvelles dispositions a été réalisé en appliquant la méthode prospective (méthode de la réallocation des VNC).

En application de l'avis 2011-D du 01/06/2005 du Comité d'urgence du CNC, concernant la dérogation accordée aux PME, les biens non décomposables continuent d'être amortis sur leur durée d'usage. Les biens décomposables sont amortis sur leur durée d'utilisation.

Les nouvelles dispositions comptables du règlement 2004-06 du CRC sur les actifs ont été appliquées.

L'incidence sur l'exercice 2018 du changement de réglementation est sur les capitaux propres de 0,00 € et sur le résultat de l'exercice de 0,00 €.

Le passage aux nouvelles dispositions a été réalisé en appliquant la méthode prospective.

Les frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles sont constatés en charges.

Les frais d'acquisition des titres de portefeuille sont constatés en charges.

Thierry MOREL ET ASSOCIES
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 50 01

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD2019

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : SAS 3 PLACE SAINT MICHEL

Néant ☒ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	
		Matériel de transport *		KY		KZ	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	
		Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	
	Avances et acomptes		LK		LL		
	TOTAL III			LN		LO	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		
	Autres participations		8U		8V		
	Autres titres immobilisés		1P		1R		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		
	TOTAL IV		LQ		LR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG		ØH		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF	
		Inst. gales. agencis et am. des constructions	IS	MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ		MK		ML	
		Inst. gales. agencis, aménagements divers	IU	MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV	MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC	ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY	NG		NI		NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		ØY		ØZ	
	Autres participations		IO	ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		1I	2B		2F		2G	
	Prêts et autres immobilisations financières		12	2E		2F		2G	
	TOTAL IV		13	NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14	ØK		ØL		ØM	

© Sage

Thierry MOREL ET ASSOCIÉS
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
86, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél : 02 37 36 50 04 Fax : 02 37 36 50 04

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS 3 PLACE SAINT MICHEL</u>										Néant ☒ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU		QV		QW		QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON		OP		OQ		OR			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer											
Primes de remboursement des obligations											

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise SAS 3 PLACE SAINT MICHEL

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (I)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
		- d'exploitation	UE	UF	
Dont dotations et reprises		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UI	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise :SAS 3 PLACE SAINT MICHEL

Néant☐

*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
		Autres immobilisations financières		UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA					
		Autres créances clients		UX	109 188	109 188			
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée*)		UO					
		Personnel et comptes rattachés		UY					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	94 132	94 132			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
		Groupe et associés (2)		VC					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	66 722	66 722			
		Charges constatées d'avance		VS					
TOTAUX				VT	270 043	VU	270 043	VV	
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG							
		à plus d'1 an à l'origine		VH	28 017 500		28 017 500				
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	85 442			85 442			
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	362 249	362 249					
		Personnel et comptes rattachés		8C							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D							
collectivités publiques	État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	13 223	13 223					
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ							
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
		Groupe et associés (2)		VI	4 913 267	4 913 267					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 717	4 717					
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ							
		Produits constatés d'avance		8L							
TOTAUX				VY	33 396 399	VZ	5 293 456	28 102 943			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des établissements de crédit				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans l'annexe n° 2032					

© Sage

Thierry MOHREL ET ASSOCIÉS
S.A. d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
66, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES
Tél: 02 37 36 50 04 Fax: 02 37 36 50 01

3 PLACE SAINT MICHEL

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros

**Siège social : 17, rue d'Orléans
92200 NEUILLY SUR SEINE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

E X E R C I C E 2 0 1 8
1^{er} janvier – 31 décembre

=====

3 PLACE SAINT MICHEL

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : 17, rue d'Orléans

92200 NEUILLY SUR SEINE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE 2018

CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS 3 PLACE SAINT MICHEL** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *«Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels»* du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la Loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du Code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, je ne peux attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHARTRES, le 11 juin 2019

Pour la S.A. Thierry MOREL et Associés
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près la Cour d'Appel de VERSAILLES
Le mandataire social et responsable technique
Thierry MOREL
Inscrit près la Cour d'Appel de VERSAILLES
56, rue du Grand Faubourg
28000 CHARTRES

SAS 3 PLACE SAINT MICHEL
au capital de 10 000 euros
Siège social : 17, rue d'Orléans 92200 Neuilly sur Seine
RCS NANTERRE 801 906 959

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf,
le trente juin à 10 heures

L'associé unique de la SAS 3 PLACE SAINT MICHEL a tenu une assemblée générale ordinaire, sur convocation du Président, au siège social de la société, conformément à la loi.

Etait présent

- Monsieur Stéphane UZAN, Président de la SAS MIRUJEST. associé unique la SAS 3 PLACE SAINT MICHEL

Le total étant égal au nombre d'actions composant le capital social, l'assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Stéphane UZAN préside la séance, dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le récépissé de la lettre de convocation
- le rapport du Président
- les rapports du Commissaire aux Comptes
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Rapport du Président
- Approbation du rapport du Président, du Commissaire aux Comptes et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Approbation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de son affectation.
- Quitus au Président

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique donne acte de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées,

Cette résolution mise aux voix est adoptée par l'actionnaire unique

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et du Commissaire aux comptes, approuve lesdits rapports ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés par la présidence et qui font apparaître une perte de 1 001 293 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée par l'actionnaire unique

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter la perte de €1 001 293 au compte « Report à Nouveau » à l'effet de le porter à la somme débitrice de 1 644 178.88 €

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du CGI, nous vous rappelons qu'il a été procédé à la distribution de dividende au cours des trois derniers exercices comme suit :

Exercice 2016	0 €
Exercice 2017	0 €
Exercice 2018	0 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée par l'actionnaire unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associé unique donne quitus entier et définitif à la présidence pour l'accomplissement de sa mission concernant l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée par l'actionnaire unique

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont confiés au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'effectuer toutes formalités et notamment auprès du Tribunal de Commerce.

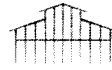
Cette résolution mise aux voix est par l'actionnaire unique

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 h 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par le Président.

Le Président
Stéphane UZAN





3 Place Saint Michel

Greffe du Tribunal de Commerce de NANTERRE
4 rue Pablo NERUDA
92020 NANTERRE CEDEX

Messieurs,

Nous vous prions de trouver, ci-joint un exemplaire de :

- Bilan 2018
- Comptes de résultats et Annexes 2018
- Rapport du commissaire aux comptes 2018
- Assemblée générale ordinaire affectant les résultats.
- Un chèque de 48.33 €.

Nous vous en souhaitant bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs,
l'expression de nos sentiments distingués.

Le président
Stéphane UZAN